



Communiqué
Diocèse de Blois

12 novembre 2022

Contact presse :

Catherine Meyer
06 76 08 40 00
communication@
catholique-blois.net

Célébrations du 11 novembre : L'ajout d'un seul mot peut changer le sens d'un texte.

Le diocèse de Blois prend connaissance avec étonnement de l'article « *A Blois, une messe en faveur de l'Ukraine après la polémique* » paru en page 2 de *La Nouvelle République*, édition du Loir-et-Cher du 12 novembre 2022.

On y lit la phrase suivante : « *la messe du 11 novembre revêtait comme objectif de célébrer " le centenaire de l'intégration de l'Ukraine dans l'Union soviétique "*, écrivait l'évêché ».

Le diocèse de Blois rappelle que le texte d'invitation mis en cause ne portait pas le mot « *célébrer* ». Il n'y a jamais eu d'invitation à « *célébrer* » le centenaire d'un évènement qui, après seulement quatre années d'indépendance, a marqué le début des malheurs contemporains de l'Ukraine.

Le diocèse de Blois rappelle enfin que le contenu du temps de mémoire et de la prière pour la paix dont il est longuement question dans l'article de *La Nouvelle République* est en libre accès sur le site diocésain.